



SERVICES TECHNIQUES

Vire, le 19 juillet 2011

## PUBLICITE

### TRAVAUX POUR LE PROGRAMME D'HABITAT – QUARTIER DE LA MERCERIE A VIRE

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Vire.*

Correspondant : M. le député-maire, rue Deslongrais, 14500 Vire, adresse internet : [www.cc-vire.fr](http://www.cc-vire.fr)

**Objet du marché : Travaux pour le programme d'habitat - quartier de la Mercerie à Vire (14)**

*Type de marché de travaux : exécution.*

L'avis implique un marché public.

*Des variantes seront-elles prises en compte: oui.*

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : oui (possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots)

*Date prévisionnelle de commencement des travaux : octobre 2011.*

*Cautionnement et garanties exigés : une retenue de garantie de 5 % sera exigée ou, à défaut une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire*

*Modalités essentielles de financement et de paiement : crédits ouverts au budget annexe du lotissement La Mercerie .Virement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours.*

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera attribué soit à un prestataire se présentant seul, soit à des prestataires groupés. Lorsque les prestataires sont groupés, la forme est le groupement conjoint avec mandataire solidaire.*

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation :*

*Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières.*

*Situation juridique - références requises : en cas de groupement, les pièces demandées devront être fournies par chacun des membres du groupement.*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas

mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner.

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- NOTI 2 ou document équivalent en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 15 %;
- délai d'exécution : 15 %;
- performances en matière de protection de l'environnement : 5 %;
- performances en matière d'insertion professionnelle : 5 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée article 28 du Code des Marchés Publics

*Date limite de réception des offres :* 09 septembre 2011 à 14 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Conditions pour obtenir les documents :* le dossier de consultation est à retirer gratuitement aux Services Techniques, Bureau des Marchés – 1 rue de l'Artisanat, 14500 Vire, ou téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation « [ville-vire.marcoweb.fr](http://ville-vire.marcoweb.fr)

*Date limite d'obtention :* 09 septembre 2011 à 14 heures

*Adresse à laquelle les renseignements administratifs peuvent être obtenus et les offres doivent être envoyées :* Services Techniques, Bureau des Marchés, Melle Charuel ou M. Fleury, 1, rue de l'artisanat, 14500 Vire, tél. : 02-31-66-27-95, télécopieur : 02-31-67-61-63, courriel : [marches.publics@ville-vire.fr](mailto:marches.publics@ville-vire.fr), adresse internet : <http://ville-vire.marcoweb.fr>.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :* Services Techniques, M. Hébert ou M. Larivière, 1, rue de l'artisanat, 14500 Vire,

tél. : 02-31-66-27-90, télécopieur : 02-31-67-61-63.

*Visite* : Une visite du site est préconisée afin de connaître les lieux, la consistance des travaux et de la nature des difficultés d'exécution éventuelles. Contacter M. Hébert ou M. Larivière.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal Administratif de Caen 3 rue Arthur Le Duc - B.P. 25086, 14000 Caen, tél. : 02-31-70-72-72, télécopieur : 02-31-52-42-17, adresse internet : <http://caen.tribunal-administratif.fr>.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* : Greffe du tribunal administratif 3 rue Arthur Le Duc - B.P. 25086, 14000 Caen, tél. : 02-31-70-72-72.

*Renseignements relatifs aux lots* :

**Lot 1 : Terrassement-voirie-mobiliers urbains-espaces verts.**

*Délais* : laissés à l'initiative du candidat sans toutefois excéder 12 semaines pour la phase provisoire et 8 semaines pour la définitive

**Lot 2 : Assainissement Eaux Pluviales-Eaux Usées et adduction Eau Potable.**

Réalisation de réseaux pour l'assainissement EP Eu et de réseaux d'adduction Eau Potable

*Délai* : laissé à l'initiative du candidat sans toutefois excéder 6 semaines

**Lot 3 : Réseaux souples (ECL, FT, BTA, HTA, GAZ)**

Réalisation de réseaux souples d'éclairage public, télécommunication, basse tension, haute tension et gaz.

*Délais* : laissés à l'initiative du candidat sans toutefois excéder 8 semaines pour la phase provisoire et 2 semaines pour la définitive

**Date d'envoi du présent avis : 21 juillet 2011**